



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Cayenne, le 20 septembre 2018

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Établissements et Vie Scolaire

à Mesdames et Messieurs
les professeurs documentalistes
les conseillers principaux d'éducation

s/c Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale
Groupe EVS

Dossier suivi par
IA-IPR EVS

Thierry VINCENT
thierry.vincent@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 39
Mob : 06 94 23 41 37

Secrétariat
Monique BOSTON
monique.boston@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux personnels ; personnels de direction, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation.

Cette rentrée s'appuie sur trois priorités nationales ;

- Transmettre les savoirs fondamentaux
- Préparer les élèves à leur avenir
- Rassembler autour de l'école

Cette rentrée est également celle de la poursuite et de la consolidation. Elle se caractérise notamment par la poursuite du programme " devoirs faits" et la mise en œuvre du parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR).

Je m'attacherai lors des rendez-vous de carrière et des réunions de bassin à échanger avec vous sur les questions professionnelles que vous vous posez. Ensemble, il s'agira de construire les réponses pédagogiques les mieux adaptées pour faire progresser tous les élèves et aider chacun à atteindre le meilleur niveau possible de maîtrise des compétences du Socle Commun.

Je vous accompagnerai, en particulier, pour faire vivre les valeurs de la République, pour développer encore la démocratie scolaire, avec le concours des CVC et CVL. Ensemble, nous favoriserons un cadre de vie apaisé et bienveillant.

Pour les professeurs documentalistes : dans la continuité de la mise en œuvre de la circulaire 2017-051 du 28-03-2017 relative aux missions des professeurs documentalistes, nous porterons notre attention sur le projet info-documentaire dans lequel l'éducation aux médias et à l'information, le développement des compétences de lecture sont particulièrement à privilégier. De même, au sein du TraAM, le professeur documentaliste reste créateur de ressources, de parcours et d'espaces d'apprentissages info-documentaires au sein du CDI virtuel.

Pour les Conseillers Principaux d'Éducation : dans la continuité de la mise en œuvre de circulaire 2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation, notre attention se portera notamment sur :

- La nécessité de développer la politique éducative d'établissement avec l'ensemble de la communauté éducative
- La recherche de cohérence dans la construction des parcours des élèves, parcours qui ont vocation à s'articuler dans le cadre du projet d'établissement (circulaires 2016-008 du 28 janvier 2016 relative au parcours éducatif de santé, 2016-092 relative au parcours citoyen de l'élève, 2016-114 du 10 août 2016 relative au CESC)

- L'objectif d'amélioration du climat scolaire, facteur de réussite des élèves, avec l'appui de l'équipe mobile de sécurité et des deux formateurs académiques climat scolaire et du GACS.

S'agissant des réunions de bassin des CPE et des professeurs documentalistes, une convocation sera adressée aux participants dès lors que les dates et lieux des rencontres seront stabilisés. Pour des raisons budgétaires, les premières réunions auront lieu en janvier ou février 2019.

Cette année, j'accompagnerai une promotion de 3 personnels de direction stagiaires et 18 faisant-fonction. Mon action se basera sur l'écoute, le conseil tant sur le fonctionnement des établissements que sur la mise en œuvre du référentiel de compétences des personnels de direction.

S'agissant des trois stagiaires professeurs documentalistes, les quatre CPE stagiaires et le CPE en détachement, une inspection systématique sera conduite, en mai, en vue de la titularisation. Pour tous, un accompagnement disciplinaire adapté a été défini avec les chargés de missions et d'inspections en complément du tutorat et des formations interdisciplinaires dont ils bénéficient.

Pour les CPE et selon leur parcours, une partie de la formation se poursuit également à l'ESPE.

Pour les autres personnels, les visites se feront dans le cadre du PPCR ou à la demande des intéressés. Les chargés de missions et d'inspections, de même que les deux formateurs académiques, seront à votre écoute pour vous accompagner sur l'ensemble des thématiques professionnelles.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier et essentiel qu'exerceront certains collègues de l'académie, que je remercie d'ores et déjà chaleureusement pour leur implication et notamment la qualité de leur travail au profit du site académique.

Coordonnateurs de bassin

Conseillers principaux d'éducation	
Gwladys ADONAI	Cayenne
Aurore MOHEDANO Mélanie MOITRIER-BROCK	Kourou
Mehdi RHARBAJE	Saint-Laurent du Maroni
Professeurs documentalistes	
Muriel ALPHONSE et Annie PERRIER	Saint-Laurent du Maroni
Stéphanie COQUERET et Typhaine THOMAS	Kourou
Aurélié HOULLEMARE	Cayenne

Chargés de missions et d'inspections

Julien BONNOT (CPE) - Formateur à l'ESPE
 Perrine CHAMBAUD (Documentation) - Interlocuteur Académique au Numérique –
 Professeur Documentaliste au lycée Gontran Damas
 Gwladys ADONAI (CPE) - Délégué Académique à la Vie Lycéenne et Collégienne (DAVLC).

Formateurs académiques climat scolaire

Patricia DEVILLIERS - Bassin de Cayenne
 Rita LARANCE - Bassin de Saint-Laurent du Maroni

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire.